



Organiser un chantier Réaliser le suivi et la réception de chantier

Programme de la formation

Module R5-1 : Préparation du chantier – 2 jours

Anticiper les étapes de mise en œuvre d'un chantier :

- L'environnement du chantier
- La réalisation des achats
- La planification des interventions et la communication avec l'équipe et le client

Module R5-2 : Gestion et réception du chantier – 2 jours

Identifier les normes à respecter et assurer le suivi du chantier :

- Les aspects techniques et réglementaires
- Sécurité, environnement et hygiène sur le chantier
- Le suivi de chantier
- La réception de chantier

Accompagnement individuel et évaluation – 2 jours



6 jours de formation (42h)



- Chef.fe d'entreprise souhaitant se développer
- Chef.fe d'entreprise nouvellement installé
- Conjoint.e associé.e
- Salarié.e repreneur.se d'entreprise



29€ de l'heure
⇒ Soit 1218€ net de taxes pour l'ensemble de la formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation
contact@arfab-formation.fr

Formation éligible au CPF

Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (bac)
- Ou être titulaire d'un niveau 3 (CAP...) et avoir une expérience minimum de 3 ans dans une entreprise du bâtiment
- Ou pour les non titulaires d'un niveau 3, justifier de plus d'années d'expérience et sous validation dérogatoire

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Jeux de rôles et mises en situation
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB Bretagne.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

La certification

- Obtention du certificat de bloc
Une épreuve écrite pour le bloc de compétences
+ un dossier d'entreprise pour le bloc de compétences

Certificat de bloc de la certification professionnelle de niveau 5 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 36998
La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



Dates de formation

Consultez le site internet www.arfab-formation.fr ou contactez nous au 02.99.85.51.21

76%

de réussite à la certification*

92%

de réussite aux certificats par bloc*

* Chiffres 2024